

La Fondation suisse de la Chaîne du bonheur incarne depuis plus de 75 ans le réflexe solidaire suisse. En partenariat avec la SSR et les médias privés, elle alerte la population et appelle aux dons en faveur des victimes de catastrophes naturelles et de conflits, pour l'aide à l'enfance, ainsi que pour les personnes vulnérables en Suisse. À l'étranger, elle soutient des projets humanitaires de 26 organisations non-gouvernementales partenaires. En Suisse, elle collabore avec diverses organisations locales quand le système social suisse présente des lacunes. La Fondation opère de manière indépendante, responsable et transparente et assure le suivi des projets ainsi que la bonne utilisation des dons. Depuis 1946, la Chaîne du Bonheur a collecté plus de deux milliards de francs. Plus d'informations sur www.bonheur.ch

Afin de pourvoir une position clé dans ses instances, la Fondation cherche sur base de mandat un/une

PRÉSIDENT·E DE LA COMMISSION DE PROJETS AIDE INTERNATIONALE

La Commission de projets internationale (COPRO) de la Chaîne du Bonheur examine et statue sur des demandes de contribution pour des projets d'aide humanitaire et d'aide à l'enfance internationales soumises par des organisations d'entraide.

La/le président·e de la COPRO est chargé·e de diriger les séances de la COPRO et de veiller à l'impartialité et la participation active des membres de la commission. La COPRO s'appuie sur un réseau d'environ 10 représentant·e·s des organisations partenaires accréditées ainsi que d'expert·e·s thématiques sur mandat qui sont mobilisé·e·s selon les thématiques des projets à étudier. Le/la président·e joue un rôle important pour garantir la qualité de l'analyse et valide, ensemble avec la directrice de la Chaîne du Bonheur, les financements octroyés par la Fondation.

Afin d'accomplir cette mission, vous :

- Êtes au bénéfice d'une formation supérieure (universitaire ou équivalent)
- Disposez d'une large expérience professionnelle pluridisciplinaire dans l'aide humanitaire dans divers contextes
- Disposez de connaissances approfondies des enjeux liés à l'aide humanitaire et l'aide à l'enfance
- Faites preuve d'un solide esprit d'analyse et de sens critique
- Êtes très organisé·e et structuré·e, avez un bon sens des priorités et résistez bien à la pression
- Pouvez démontrer votre indépendance vis-à-vis des organisations qui soumettent des demandes de contribution
- Avez des compétences confirmées dans l'animation de séances
- Faites preuve d'esprit de collaboration, d'écoute et d'un engagement pour l'inclusion et la diversité
- Maîtrisez le français et l'anglais et avez à minima une bonne connaissance passive de l'allemand (lecture et compréhension orale)

La charge de travail totale (séances et analyse préalable des dossiers) est estimée à environ 45 jours par an. Les séances de la COPRO ont généralement lieu à Genève, à Berne ou par vidéoconférence selon un calendrier fixé au moins 3 mois à l'avance.

Le/la président·e est élu·e par le Conseil de Fondation sur proposition du Comité pour un mandat de deux ans. Il/elle peut être réélu·e à trois reprises.

Entrée en fonction : Début 2025

Si votre profil correspond aux attentes et que vous êtes intéressé·e, vous pouvez adresser votre dossier complet accompagné d'une lettre de motivation par e-mail à jobs@bonheur.ch d'ici au **12 juillet 2024**.